



# ✦ Conclure et gérer un CDI intermittent

## Objectifs et programme de la formation

Dans la branche du sport, il est possible de recourir pour certains salariés et dans le respect de certaines conditions au contrat de travail à durée indéterminée intermittent de l'article 4.5 de la convention collective nationale du sport. Ce contrat de travail est particulier et demande des compétences spécifiques autant pour sa rédaction que pour sa gestion au cours de la relation de travail. Le COSMOS propose donc une formation répondant aux objectifs suivants :

### ✦ Recourir au CDI intermittent

- Les conditions de recours
- Les différents temps de travail et d'inactivité
- Le CDI intermittent :  
CDI à temps incomplet

### ✦ Rédiger un CDI intermittent

- Les différentes mentions du contrat
- Les mentions propres au CDI intermittent
- La rémunération en CDI intermittent

### ✦ Programmer et encadrer le temps de travail du salarié en CDI intermittent

- Définir, programmer et décompter le temps de travail effectif
- Respecter les durées maximales de travail et les repos obligatoires
- Augmenter le temps de travail
- Faire travailler le salarié le dimanche et/ou un jour férié
- Encadrer et décompter les temps de déplacements, d'accompagnement de groupes et de travail de nuit

### ✦ Gérer les absences du salarié et la rupture du contrat

- Différents types d'absences et décompte
- Impact de la rupture du contrat de travail sur le temps de travail



### Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



### Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



### Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



### Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



### Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction

